

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 JUNI 2021 à 17h30

Date de convocation : 08/06/2021
 Affiché le : **24 JUNI 2021**
 Nombre de délégués : 36
 Nombre de présents : 23
 Nombre de pouvoirs : 3
 Nombre de votants : 26

L'an deux mille vingt et un, et le seize juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué par son Président, dans les délais légaux, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes

Aubignan : Absent	Crillon le Brave : Mme LIMET	Le Beaucet : M. ILLE	Mormoiron : Mme CHANTREL	Suzette : Absent
Aurel : excusé/a donné pouvoir	Ferrassières : M. BUSI	Loriol du Comtat : Excusé	Saint Christol : M. CAPDEGELLE	Vacqueyras : Excusée
Beaumes de Venise : Mme PONGE	Flassan : M. JOUVE	Malaucène : M. TENON	Saint Didier : M. VEVE	Venasque : Mme PLANCHER
Beaumont du Ventoux : Excusé	Gigondas : Mme SOUCHIERE	Malemort du Comtat : Excusé	St Hippolyte le Graveyron : Mme FORESTIER	Villes/Auzon : excusé/a donné pouvoir
Bédoin : M. GROS	Lafare : Excusé	Mazan : absent	St Pierre de Vassols : Mme RAYMOND	
Blauvac : M. RASPAIL	La Roque Alric : M. LINHARES	Méthamis : Mme ZIANE COMBE	Saint-Trinit : M. BLANC	
Carpentras : Excusé	La Roque sur Pernes : M. BERNHARDT	Modène : absent	Sarrians : Mme FRANQUET	
Caromb : excusée/a donnée pouvoir	Le Barroux : Mme BERTHOMIER	Monieux : M. UGHETTO	Sault : M. RANCHON	

Excusés ayant donné procuration : Madame MICHELIER (Caromb) à Madame RAYMOND (Saint-Pierre de Vassols) ; Monsieur ROUET (Villes sur Auzon) à Monsieur RASPAIL (Blauvac) ; Monsieur JOUVE (Aurel) à M. BUSI (Ferrassières).

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Michel Jouve a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Le comité syndical a été appelé à débattre, délibérer et à voter les rapports inscrits à l'ordre du jour. Il a :

1. Approuvé le compte administratif 2020 (Délibération n°06-2021), le Président s'étant retiré au moment du vote
2. Approuvé le compte de gestion 2020 (Délibération n°07-2021), à l'unanimité des membres présents
3. A pris acte du projet de SDAGE Rhône Méditerranée (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2022-2027 et son programme de mesures (Délibération n°08-2021)
4. A pris acte du projet de PGRI du bassin Rhône Méditerranée (plan de gestion du risque inondation) (Délibération n°09-2021) ;

Fait à Carpentras le **24 JUNI 2021**
 Affiché le **24 JUNI 2021**

Le Président
 Gilles VEVE

